

*Lifting pour
le marché
couvert.* p. 6

*L'urbanisation
des Trente
Glorieuses.* p. 16

*Fête des
Lumières.* p. 18

C'EST À BOURG

Le magazine des Burgiennes et des Burgiens

N°285 . NOV.-DÉC. 2024



Grand format **P. 8**

URBANISME : ÇA BOUGE DANS LES QUARTIERS



LA MAISON DU CIRQUE ENTRE EN PISTE

APOLLINE GROS



DESTINATION CŒUR DE VILLE EN FÊTE !

APOLLINE GROS



CÉLÉBRATION DU 80^E ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION

JULES RIGOBERT

Sommaire.

TÊTES D’AFFICHE.

- 4 Loïse Rondepierre, l’esprit d’équipe.
- 5 Khellya Iroulin : au service de l’humain.

GÉOLOCALISÉS.

- 7 Le site de la JL sera rénové et le parc ouvert.

GRAND FORMAT.

- 8 Urbanisme : ça bouge dans les quartiers.

ZOOM.

- 12 La Ville investit dans les quartiers.

PETITS FORMATS.

- 13 La Tannerie voit grand !
- 15 La Ville a lancé son application.

ÇA, C’ÉTAIT AVANT.

- 16 L’urbanisation des Trente Glorieuses.

B’EN’B.

- 18 Vos rendez-vous culturels et sportifs !

TRIBUNE.

- 22 L’expression des groupes minoritaires du conseil municipal.

INFOS PRATIQUES.

- 23 Vœux du conseil municipal.

GUILLAUME ATGER



PAR **JEAN-FRANÇOIS DEBAT**
 MAIRE DE BOURG-EN-BRESSE
 PRÉSIDENT DE GRAND BOURG
 AGGLOMÉRATION
 CONSEILLER RÉGIONAL
 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

NOTRE-DAME : UN CHANTIER POUR LE CŒUR DE VILLE

C’est un point de repère dans la ville. Ses cloches rythment notre quotidien. La co-cathédrale Notre-Dame, qui est un des emblèmes de notre ville depuis 500 ans, va subir très bientôt une cure de jouvence. Des façades aux vitraux, de la charpente aux toitures, c’est tout l’édifice qui va recevoir une restauration d’une ampleur inédite. L’objectif est de préserver notre patrimoine historique d’une dégradation inquiétante si nous n’intervenons pas, mais cette rénovation s’inscrit dans la poursuite de notre travail de dynamisation du cœur de ville. Carré-Amiot, avenue Alsace-Lorraine, rue de la République, rue Notre-Dame... depuis plus de 10 ans, nous menons un vaste programme d’embellissement de notre centre-ville pour le rendre plus attractif et agréable à vivre. Avec le Carré-Amiot, nous avons retissé une artère commerçante, du Champ de foire à Alsace-Lorraine, tout en végétalisant l’espace public. Avec le lancement des travaux de restauration de Notre-Dame, nous allons franchir une nouvelle étape qui va nous permettre de consolider la dynamique de notre cœur de ville. Évidemment, ces travaux nécessiteront d’adapter temporairement nos habitudes pour permettre aux artisans du patrimoine de travailler sur l’édifice qui sera cerné d’échafaudages, ce qui va impliquer de fermer la rue Lagrange durant la durée des travaux. À ce titre, j’ai demandé à ce que ce chantier bénéficie tout au long de sa durée de mesures d’accompagnement et d’une communication spécifique pour maintenir un fonctionnement normal du centre-ville. L’accès à tous les parkings du centre-ville sera évidemment assuré en permanence : vous pourrez tous continuer de venir en centre-ville, notamment pour faire travailler nos commerçants et nos restaurateurs.

PARTICIPEZ AU RENOUVEAU DE NOTRE-DAME

Le saviez-vous ? Notre-Dame a été sélectionnée par la Mission Patrimoine portée par Stéphane Bern et la Fondation du Patrimoine. Une souscription publique est également en ligne pour permettre aux habitants et à tous ceux qui le souhaitent d’apporter leur pierre à l’édifice. Si vous souhaitez faire un don, je vous invite à vous rendre sur le site missionbern.fr. Ensemble, restaurons Notre-Dame !



Directeur de la publication : Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse. **Rédacteur en chef :** Slim Mazni. **Journalistes :** Géraldine Bourgeay-Marin, Céline Crociani et Nicolas Lagrange. **Photo Une :** Jacques Gerbe & Associés - Architecture. **Service communication :** Mairie de Bourg-en-Bresse, place de l’Hôtel de Ville, quartier Bourg Centre, BP 90419, 01012 Bourg-en-Bresse Cedex. Téléphone : 04 74 45 70 01. communication@bourgennbresse.fr. **Conception :** *la Magazine*. **Préresse :** Anne Claudel. **Impression :** Comimpres. **Distribution :** Médiapost. **Tirage :** 28 500 exemplaires. **Dépôt légal :** ISSN-0767-957X. **Magazine lu par la Bibliothèque sonore.** Ce magazine est imprimé sur du papier 100 % recyclé. 



« Je n'oublierais jamais l'émotion d'une salle pleine de supporters. »

Loïse Rondepierre

L'ESPRIT D'ÉQUIPE.

Joueuse de goalball, Loïse Rondepierre a participé aux Jeux paralympiques de Paris. Une expérience inoubliable pour cette athlète de haut niveau.

Bio express

1998 Naissance à Mâcon

2008 Loïse est suivie de 10 à 17 ans par le Service pour l'Intégration et l'Autonomie des Aveugles et Malvoyants de l'Ain à Bourg

2019 Découverte du goalball

2020 Sélection en équipe de France

2024 Participation aux Jeux paralympiques

Le handicap fait partie de la vie de Loïse, mais n'est pas un frein. Pour cette jeune architecte dynamique, la seule entrave est la méconnaissance du handicap qu'elle s'emploie à gommer en prônant l'inclusion. Sportive dans l'âme, elle a pratiqué dès son plus jeune âge en individuel, car les sports collectifs sont difficilement accessibles aux personnes malvoyantes. « Je voulais partager les émotions du sport avec des coéquipières. J'avais découvert le torball (handisport de ballon) lors d'une initiation et j'ai profité de mes études à Lyon pour rejoindre un club qui a bifurqué sur le goalball », explique Loïse. Elle trouve sa place dans ce sport destiné aux déficients visuels, qui se joue à 3 contre 3 et consiste à marquer un but à l'adversaire en lançant un ballon sonore dans une cage de 9 mètres. Un sport qui allie tactique, technique, endurance et concentration : « Il faut être attentif à ce qu'on entend, à

ce qu'on ressent. Mais avant tout, il faut communiquer avec son équipe. »

DANS LA COUR DES GRANDS

Joueuse à Lyon, elle intègre dès 2020 l'équipe de France féminine de goalball. Au printemps 2021, elle entame la préparation des Jeux paralympiques de Paris. Le rythme des entraînements est monté crescendo. L'aventure a été forte en émotions. Lors du dernier match de classement pour la 7^e place, la France n'a échoué qu'aux tirs au but face à la Corée du Sud, vice-championne du monde. Une performance qui a soudé l'équipe. « Le public était extraordinaire, se souvient Loïse, pour nous qui pratiquons un sport quasi inconnu en France, c'était un moment très fort. Les Jeux de Paris étaient une première historique pour le goalball féminin. Il va falloir ouvrir une nouvelle page qui commencera par le Championnat d'Europe division A en septembre 2025. »



**AGNÈS
SOTTY
DONNEUSE
DE VOIX**

Ancienne institutrice et directrice d'école, Agnès Sotty est la présidente de la bibliothèque sonore de Bourg, fondée en 1987 avec son mari Jacques. Elle donne de son temps en prêtant sa voix à ceux qu'un handicap empêche d'avoir un accès normal à la lecture. Quand on ne peut pas lire les livres, on les écoute. L'enregistrement d'ouvrages de littérature scolaire permet par exemple aux jeunes malvoyants ou souffrant de troubles « DYS » de bénéficier d'une aide précieuse. La bibliothèque sonore de Bourg propose 2500 livres sonores et publications locales ou nationales, enregistrés par une équipe de 25 bénévoles, et sert 280 personnes, dont 120 scolaires. « Quand une maman vient me dire que son enfant a eu une bonne note grâce aux livres enregistrés ou quand un audiolecteur me parle d'un livre en disant - j'ai lu avec plaisir - pas écouté mais "lu", le pari est gagné ! ». Pour saluer son engagement associatif, la Ville lui a remis une médaille en octobre dernier.



**KHELLYA
IROULIN
AU SERVICE
DE L'HUMAIN**

Le bien-être d'autrui a toujours été la préoccupation de Khellya Iroulin. Elle se voyait infirmière, mais à l'occasion d'un stage en EHPAD (établissement pour personnes âgées dépendantes), la jeune Burgienne de 24 ans s'est vu proposer un poste de « faisant office d'aide-soignante ». Après deux années au service des aînés, elle a choisi de se réorienter « pour veiller au bien-être et au développement des tout-petits ». Alternante à la Ville de Bourg*, elle a préparé en 2023 son CAP Accompagnement éducatif petite enfance et suit, depuis cette rentrée, une formation d'auxiliaire de puériculture. « Ce cursus en alternance me permet de combiner théorie et pratique à l'Espace petite enfance (EPE) de la Reyssozouze tout en étant rémunérée et en alimentant mon CV d'une ligne supplémentaire. Un vrai plus ! ». Forte de l'expérience de ses collègues de l'EPE, Khellya apprend à accompagner la parentalité, contribue à l'évolution des enfants : « les voir grandir et s'épanouir à nos côtés est la plus belle des récompenses », affirme-t-elle.

* Pour l'année scolaire 2024/2025 la Ville accompagne 14 apprentis



**LOUIS
PASSERI**

**LE TOUR DE FRANCE
EN 80 JOURS**

Le mot : Échange

Il a parcouru la France à vélo cet été. À 19 ans, Louis Passeri, étudiant en Science Politique à l'université Lyon 2, n'en est pas à sa première expédition cycliste. « J'ai gagné en 2023 un Pass rail avec lequel j'ai voyagé en Allemagne, une expérience incroyable et des rencontres qui m'ont donné envie de repartir, uniquement à vélo cette fois et pour découvrir les paysages français. » Parti de Bourg en empruntant La Traverse, il rejoint Les Ardennes, le Marais poitevin, le Lot, avant d'embrayer sur le mont Ventoux, l'apothéose d'un voyage au cours duquel il a pu donner libre cours à ses passions : la vidéo, le vélo et la sociologie politique. « J'ai dormi 7 fois chez l'habitant, de manière totalement improvisée. L'occasion d'échanger, de confronter au réel ce que j'apprends en cours. » Louis pense déjà à ses futures aventures. Repartir à l'étranger, traverser l'Europe pendant un an et pourquoi pas, un jour, le monde ! Pour l'aider à financer son voyage, il a bénéficié du dispositif Coup de pouce de la Ville en contrepartie duquel il partagera son expérience avec les jeunes des centres de loisirs de Bourg.



DES ÉCOLES QUI SENTENT LE NEUF

La Ville fait évoluer les bâtiments scolaires pour proposer des lieux de vie toujours plus confortables et plus respectueux de l'environnement. Une rénovation énergétique d'ampleur a été accomplie au groupe scolaire Charles-Jarrin, ainsi la Ville poursuit son engagement de transition écologique des écoles. Isolation extérieure avec des matériaux biosourcés, installation de protections solaires pour les périodes chaudes, production d'électricité photovoltaïque en toiture... les consommations totales du site seront réduites de 50 % grâce à ces rénovations. Parallèlement, une réorganisation des circulations et l'agrandissement du restaurant scolaire ont été réalisés. L'école maternelle de Brou a également bénéficié d'une rénovation énergétique complète, doublée de la création d'un restaurant scolaire commun à la maternelle et à l'élémentaire, de la réfection des sanitaires, des peintures... et d'une réorganisation des espaces. Coût des deux rénovations : 5,22 M€ H.T.

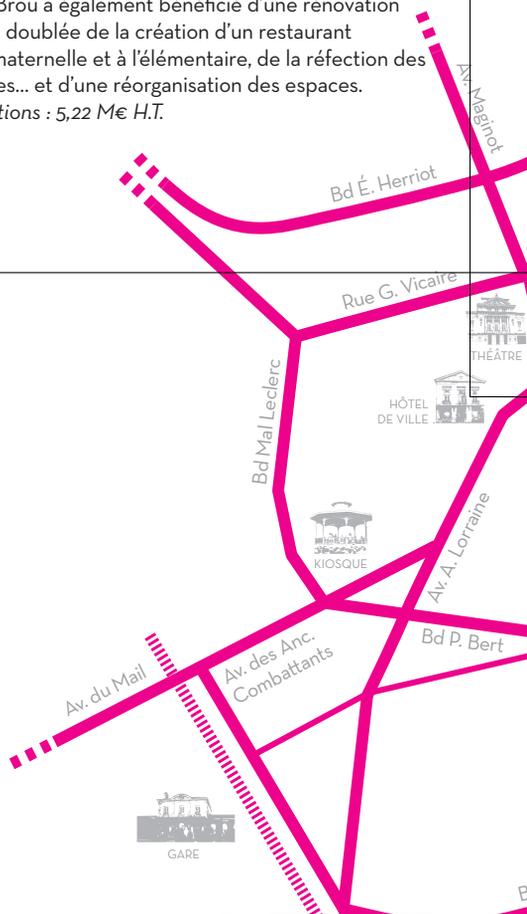
GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN

LIFTING POUR LE MARCHÉ COUVERT

En cœur de ville, vibrant d'activité les jours de marché, le marché couvert a bénéficié d'un toilettage qui s'achèvera début décembre. Éclairages, peintures, pose de panneaux de bardage aspect bois, de dalles de faux plafond par endroits, rénovation des ensembles vitrés permettant les accès... le marché couvert se modernise ! Pendant toute la durée des travaux, les marchés hebdomadaires du mercredi et du samedi ont été maintenus.



APOLLINE GROS



DES VESTIAIRES AU GOÛT DU JOUR

Les vestiaires du complexe sportif de La Chagne ont été inaugurés. Confortables, modernes, ils répondent aux normes fédérales que doivent respecter les cinq clubs permanents. La Ville a investi dans un bâtiment neuf qui permettra d'augmenter la qualité de l'accueil et la fonctionnalité des lieux pour les usagers. Ce bâtiment d'environ 850 m² dispose de 8 vestiaires pour les sportifs et 4 vestiaires pour les arbitres, orientés pour faciliter l'accès aux quatre terrains de sport, complétés par une salle de convivialité, une infirmerie, des locaux de stockage et une buvette mutualisés. Le tout a été pensé dans un souci de transition écologique avec des matériaux adaptés, une chaudière à granulés pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire, une ossature bois avec bardage sur une partie de la construction. Coût : 2,77 M€ T.T.C.



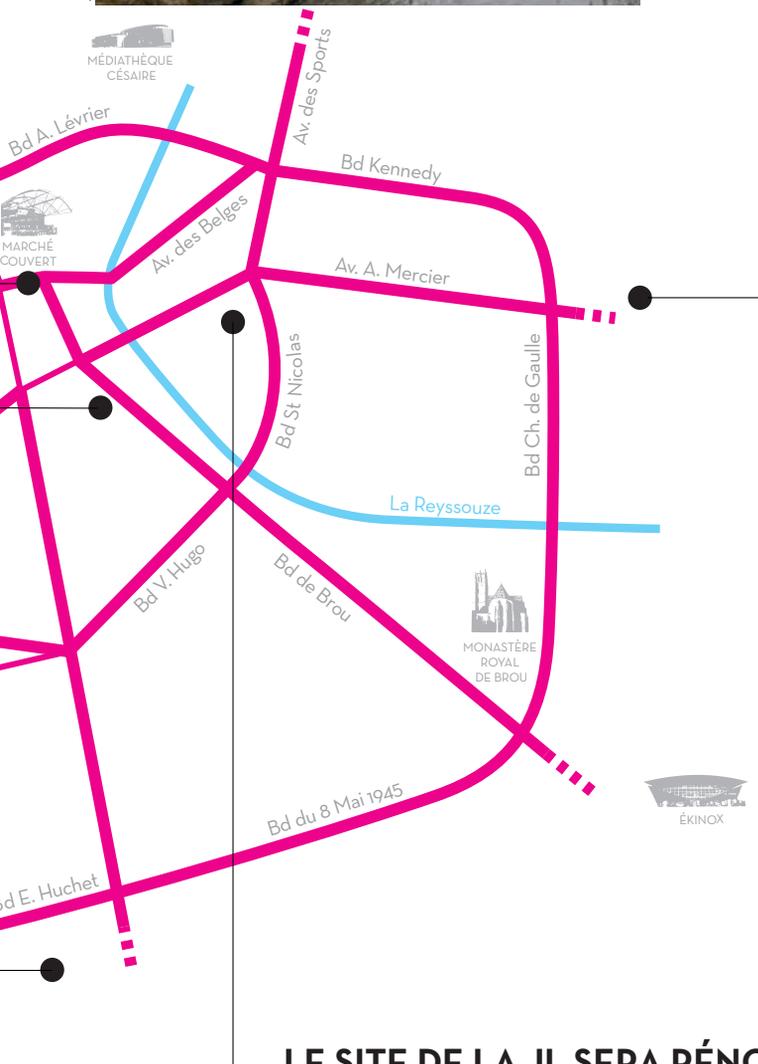
NICOLAS LAGRANGE



JULIES RIGOBERT

EN LICE POUR LES VICTOIRES DU PAYSAGE

L'aménagement du boulevard Édouard-Herriot est sélectionné pour les Victoires du Paysage dans la catégorie Aménagements de quartiers. Ce concours national, organisé par l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage, récompense les maîtres d'ouvrage publics, les entreprises et les particuliers pour leur aménagement paysager. Le projet de requalification du boulevard Édouard-Herriot a transformé une frontière routière en un boulevard urbain végétalisé. Il reconnecte les quartiers au centre-ville via des circulations douces et réintroduit la nature en rendant la rivière Reyssouze visible et accessible.



Joyeux anniversaire à Renault Trucks

Installée à Bourg en 1964 sous l'appellation Berliet, aujourd'hui intégrée au groupe Volvo, l'usine Renault Trucks est l'un des quatre sites de production en France (33 000 véhicules de plus de 16 tonnes en 2023) et le premier employeur privé de Grand Bourg Agglomération. À l'occasion des 60 ans de l'usine Renault Trucks, des visites guidées de cette entreprise emblématique de l'histoire économique locale ont été organisées. L'occasion de découvrir l'assemblage de véhicules industriels et la ligne I-tech des véhicules électriques.



LA BELLE RENCONTRE

LE SITE DE LA JL SERA RÉNOVÉ ET LE PARC OUVERT

Pour faire face à la vétusté des bâtiments et pour préserver ce patrimoine naturel en plein cœur de Bourg, la Ville et la Jeunesse Laïque, association bourgienne historique, se sont entendues pour une cession du gymnase Amédée-Mercier, du parc et du parking à la Ville. Des travaux de réhabilitation thermique et de mise en conformité du gymnase seront effectués pour un meilleur confort et des économies d'énergie. Des cheminements seront réalisés entre la rue Charles-Robin, le boulevard Saint-Nicolas et le quai Groboz. Le parc sera réaménagé et rendu au public, répondant à l'objectif municipal d'un parc ombragé et aménagé à moins de 5 minutes à pied pour chaque habitant. Coût de l'acquisition : 550 000 € T.T.C., hors travaux.

Grand format.



48

**c'est le nombre d'arbres
qui seront plantés dans le
futur parc des Vennes.
18 arbres existants seront
également conservés.**



Toujours plus de parcs

La nouvelle allée de Challes, le parc de la Madeleine... aux quatre coins de la Ville, des havres de fraîcheurs sont en cours d'aménagement pour répondre aux évolutions climatiques et pour permettre aux Burgiens de disposer d'un espace de nature à 5 minutes à pied de leur domicile. Cet automne, la création d'un parc urbain a démarré aux Vennes dans le secteur de la place Jean-Jacques-Rousseau. Au printemps 2025, une aire de jeux, un espace intergénérationnel, une piste de glisse pour vélos et trottinettes, un chemin sportif, un verger... feront le bonheur des habitants du secteur (cf. p. 10).

Bourg-en-Bresse investit pour rénover, dynamiser et rendre plus agréables à vivre ses quartiers. Vennes, Pont-des-Chèvres, Croix-Blanche, cœur de ville... partout des aménagements sortent de terre.

Urbanisme

ÇA BOUGE DANS LES QUARTIERS

Interview



CORINNE BERTRAND

CLAUDIE SAINT-ANDRÉ
MAIRE ADJOINTE
DÉLÉGUÉE À
L'URBANISME ET
À L'AMÉNAGEMENT



Nous menons de front une mosaïque de projets pour offrir aux Burgiens une ville agréable à vivre. »

> Comment la Ville fait-elle évoluer ses quartiers ?

Comme partout en France, nous héritons de quartiers qui ont poussé comme des champignons au sortir de la guerre. Il fallait loger vite une population en forte augmentation. Aujourd'hui, certains de ces quartiers ne répondent plus aux besoins des habitants. C'est là que se porte l'attention de la Ville. Comment les reconnecter au centre-ville ? Comment améliorer leur fonctionnement et les rendre plus agréables à vivre ? En partenariat notamment avec l'État et Grand Bourg Habitat, nous avons lancé de grandes opérations de renouvellement urbain qui améliorent le quotidien des Burgiens. Il s'agit bien sûr de rénover massivement les logements. Ce sont des centaines d'appartements qui sont remis au goût du jour et rénovés thermiquement, ce qui est fondamental pour une population à

faibles revenus. Après la Reyssouze, le Pont-des-chèvres subit des travaux d'ampleur. Aux Vennes, nous allons bâtir une cité-jardin avec près de 200 nouveaux logements adaptés aux besoins contemporains. Plus globalement, nous revoyons aussi les espaces publics pour les ouvrir, les végétaliser et améliorer leur fonctionnement.

> Au centre-ville, quels sont les enjeux ?

Nous voulons remettre sur le marché des appartements rénovés en même temps que nous en construisons. Nous travaillons avec les promoteurs pour proposer aux Burgiens des produits adaptés à leur composition familiale et à leur âge. L'adaptation au dérèglement climatique est un enjeu fort en centre-ville. C'est pourquoi, en plus de la débitumisation, nous accélérons la livraison de nouveaux parcs comme la Madeleine et l'Hôtel-Dieux. Nous dynamisons le centre-

ville afin d'apporter des commerces et des services diversifiés au plus proche des habitants. Des réalisations comme le Carré-Amiot ou la rue de la République participent au renforcement de l'attractivité du cœur de ville. C'est bon pour le commerce, pour l'emploi et pour favoriser les déplacements courts.

> Comment retissez-vous le lien entre les quartiers et le centre-ville ?

Nous cherchons à créer de nouvelles coutures. Amiot raccroche le Champ de foire au centre-ville. L'allée de Challes reconnecte la Reyssouze et le carrefour de l'Europe. Ces grands projets étirent le cœur de ville et apportent de nouveaux services publics au plus près des habitants tels le pôle santé et la Maison du cirque au Pont-des-Chèvre, La Tannerie dans le quartier des lycées... C'est donc une mosaïque de projets que nous menons de front.

LA VILLE SE MÉTAMORPHOSE

Tour d'horizon des réalisations et des projets qui donnent un nouveau visage à la ville et renforce son attractivité.

Les Vennes, cité jardin

Zone d'habitation réalisée en urgence entre 1930 et 1950, le quartier des Vennes est l'un des plus anciens de la ville. Depuis sa construction, il n'a connu aucune transformation majeure hormis des opérations ponctuelles de confort énergétique et d'entretien courant. « À la suite d'un état des lieux réalisé en 2018, Grand Bourg Habitat, en partenariat avec

la Ville, a travaillé à la recomposition du quartier. Le 9 septembre dernier, la création d'un nouveau parc urbain a démarré. Ce poumon vert réunira le parc Colette et une partie de la place Jean-Jacques-Rousseau (cf. p. 8). Dès le printemps 2025, ce parc de 7 000 m² agrémenté de 48 nouveaux arbres ouvrira au public. Une réalisation de

engagera des travaux de réhabilitation et de construction : un investissement de plus de 30 M€. Rues Verlaine, Albert-Camus et Montesquieu, 95 logements seront réhabilités pour offrir un confort thermique aux locataires avec à la clé des réductions de charges. En bonus, les façades et les toitures claires amélioreront le confort estival.

En lieu et place des immeubles démolis en 2022 rue Bouffon et place Jean-Jacques-Rousseau, une véritable cité-jardin de cent nouveaux logements (habitat collectif, petit collectif et individuel) verra le jour. Et sur tout le secteur, la présence paysagère sera renforcée : 2 800 m² de toiture végétalisée, plus de 16 000 m² d'espaces verts seront aménagés et l'ensemble des arbres existants préservés. Ce chantier d'envergure devrait être achevé au printemps 2027.



JACQUES GERBE & ASSOCIÉS - ARCHITECTURE

900 000 € financée par la Ville », explique Isabelle Maistre, première adjointe déléguée à la Transition écologique et aux Espaces publics et présidente de Grand Bourg Habitat. Dès la fin de l'année, Grand Bourg Habitat

Une nouvelle ère pour la Croix-Blanche

« À la Croix-Blanche, nous souhaitons redéfinir le fonctionnement global du quartier pour mieux connecter les espaces publics entre eux, réorganiser les flux de circulation en développant les modes de déplacements doux entre l'école, le centre de loisirs et les zones d'habitat », précise Claudie Saint-André, maire adjointe. Les alentours de l'école Alphonse-Daudet seront reconfigurés : le parking et les cheminements piétons seront refaits. Enfin, deux espaces pourraient accueillir de nouveaux petits collectifs.



ARCOM DESIGN

Action Cœur de Ville

Depuis 6 ans, Action Cœur de Ville a permis d'attirer d'importants financements avec, à la clé, une démultiplication de l'action municipale : Carré Amiot, Maison de la culture et de la citoyenneté, pont de Lyon... sans oublier tous les efforts pour soutenir le commerce en centre-ville et développer le logement. Concrètement, la Société d'économie mixte Cœur de Ville remet sur le marché des locaux commerciaux vacants. Grand Bourg Agglomération, avec l'appui de la Ville, lutte contre les logements vacants et l'étalement urbain. Ainsi la Ville accompagne les propriétaires de logements vides pour les rénover et les remettre sur le marché. Finalité : ramener des habitants en centre-ville.

La renaissance du Pont-des-Chèvres

Après l'aménagement du boulevard Édouard-Herriot et des berges de la Reyssouze (cf. p. 7), la rénovation du gymnase Henri-Villard et l'inauguration de la Maison du cirque le 21 septembre dernier, la rénovation urbaine du quartier du Pont-des-Chèvres se poursuit. Au cœur du quartier, vers la place Georges-Loiseau, une nouvelle rue est ouverte, des espaces paysagés et une aire de jeux seront prochainement créés. Un tiers lieu

associatif regroupant plusieurs acteurs est en cours d'aménagement rue des Blanchisseries. Sa livraison est attendue au printemps 2025.

Côté logements, après être intervenu rue des Blanchisseries, Grand Bourg Habitat réhabilite actuellement 189 logements, rues Aristide-Briand et Raymond-Poincaré. 118 appartements seront également rénovés boulevard Édouard-Herriot et 3, rue du Pont-des-Chèvres à

partir de l'été 2025.

En fin de compte, 659 logements du quartier seront réhabilités dans le quartier.

Au printemps 2025, les bâtiments au pied de la tour Le Torterel et les maisons longeant la rue du Pont-

OUVERTURE D'UN PÔLE SANTÉ

Cet automne, le chantier du pôle santé Édouard-Herriot a démarré. À l'angle du boulevard et de la rue du Pont-des-Chèvres, un bâtiment de 1890 m² répondant aux exigences de transition écologique accueillera une nouvelle offre de soins diversifiée, avec au cœur du projet, des médecins généralistes. Une quinzaine de professionnels de santé occuperont le bâtiment. Un parking de 48 places complétera cet équipement qui ouvrira ses portes à l'automne 2025.

Coût prévisionnel : 5,8 M€ H.T. financés par l'Office de Santé, la SEM foncière Cœur de Ville et l'ANRU.

des-Chèvres seront démolis. En lieu et place, un programme de logements sera réalisé. Le Torterel sera lui réhabilité pour accueillir le siège de Grand Bourg Habitat.



GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN

Un nouveau chapitre s'ouvre pour l'Hôtel-Dieu

La Ville va devenir propriétaire du parc longeant le boulevard de Brou pour l'ouvrir au public. Côté bâtiments, la municipalité accompagne la reconversion du site. « Du logement, du commerce, du tertiaire... toutes les possibilités sont ouvertes, mais nous souhaitons une rénovation qualitative à forte valeur paysagère et patrimoniale », souligne Claudie Saint-André, maire adjointe à l'Urbanisme et à l'Aménagement. Bien sûr, l'apothicairerie sera préservée.

Une entrée de centre-ville 4 étoiles

La nouvelle allée de Challes offrira dès le printemps 2025 un visage très nature favorisant la biodiversité, luttant contre les îlots de chaleur et diminuant le risque d'inondations. La rivière a déjà retrouvé ses méandres naturels. Une promenade arborée et végétalisée, agrémentée de bancs pour flâner, et d'un petit belvédère, est en cours d'aménagement. Grâce à la nouvelle passerelle enjambant la rivière et dédiée aux modes doux, le carrefour de l'Europe sera relié au centre-ville.

Côté boulevard Joliot-Curie, un ambitieux programme immobilier privé

réalisé par des opérateurs locaux avance à grands pas. Deux bâtiments abriteront dès le printemps 2025 un hôtel 4 étoiles avec un espace bien-être, des bureaux, un parking souterrain et des commerces. L'ensemble sera paysagé et traversé par une nouvelle voie piétonne rejoignant le cœur de ville.



APOLLINE GROS

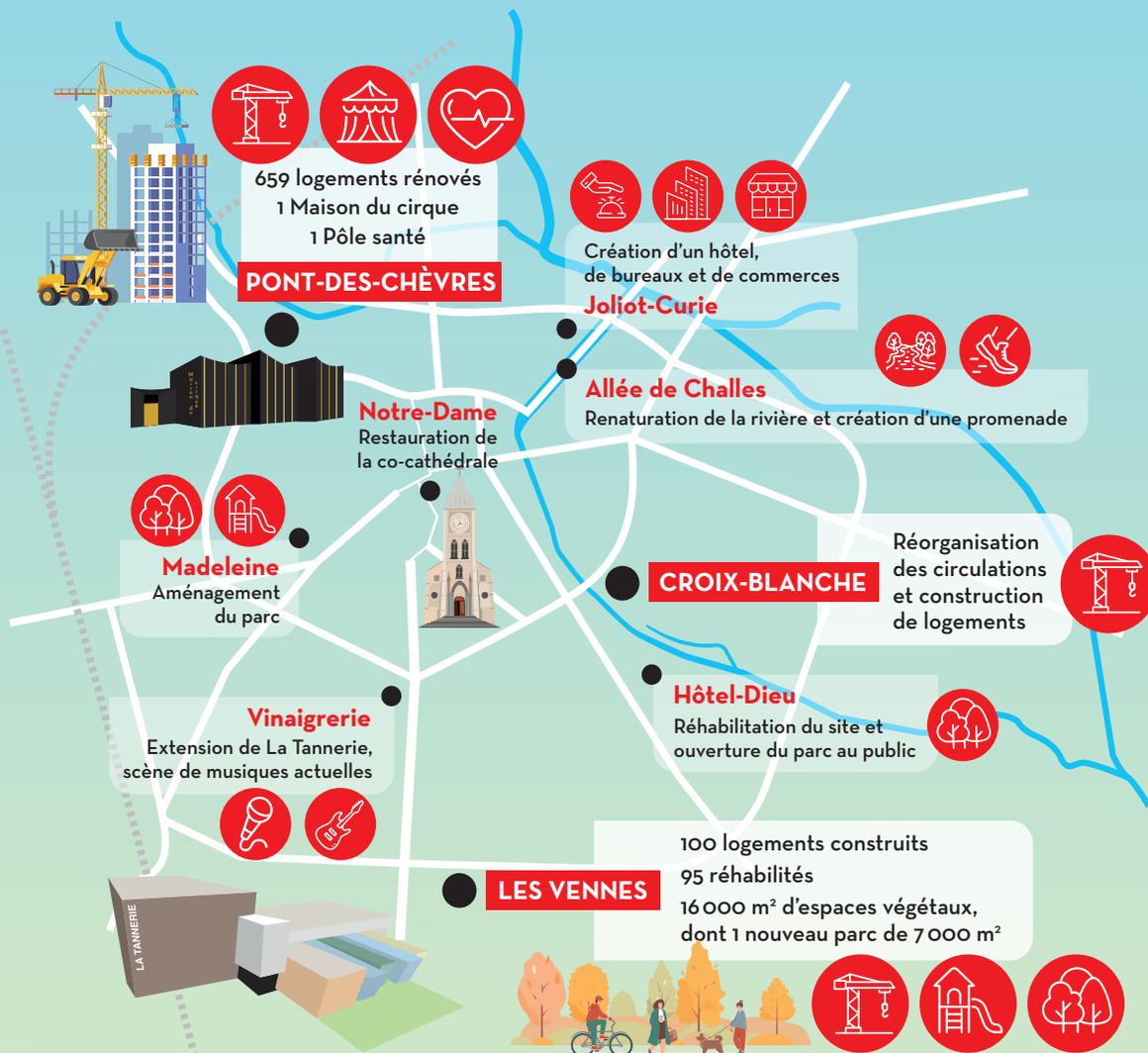
4 septembre 2024, pose de la passerelle allée de Challes.

6 c'est le nombre de parcs livrés ou en cours d'aménagement : Vennes, Madeleine, Hôtel-Dieu, JL, Challes et Vinaigrerie.

Cadre de vie

LA VILLE INVESTIT DANS LES QUARTIERS

Pour améliorer le quotidien de ses habitants, la Ville conforte son offre de logements, crée des parcs et des équipements de proximité et s'adapte au dérèglement climatique.



ACCUEILLIR DE NOUVEAUX HABITANTS

165 logements neufs par an, construits sur les friches urbaines existantes.

OFFRIR DES ÉQUIPEMENTS

Des commerces et des services de proximité.

S'ADAPTER AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

74 hectares de zones agricoles et naturelles préservées.
1 parc public aménagé à moins de 5 minutes à pied de chaque Burgien.



AAGROUP ET ATELIER LAURENT CHASSAGNE

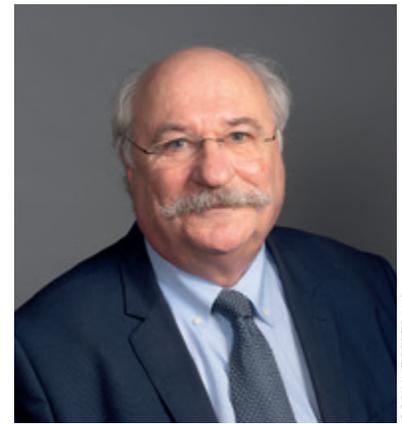
LA TANNERIE VOIT GRAND !

Construite par la Ville, inaugurée en 2001, la Tannerie de Bourg, labellisée Scène de musiques actuelles (SMAC) est vieillissante et manque d'espaces. Pour donner un nouvel élan à cet équipement culturel unique dans le département, la Ville lance un projet d'extension-rénovation. Une nouvelle grande salle de concert de 800 places aux standards techniques actuels (scène et matériels) sera créée dans l'extension. Le bâtiment existant bénéficiera d'une rénovation énergétique complète pour améliorer les conditions d'accueil du public et notamment son confort estival. La salle de spectacles actuelle sera transformée en bar/clubbing de

200 places permettant la diffusion de petits concerts dans un espace convivial. Les locaux administratifs, les zones d'accueil et de répétitions pour les professionnels et les amateurs seront réagencés. Ce projet doté d'un parking préservera l'alignement d'arbres côté rue de la Vinaigrerie. Les travaux lancés à l'été 2025 devraient s'achever à l'été 2027. Durant toute la durée du chantier, les locaux de répétition resteront accessibles et La Tannerie continuera à occuper la scène culturelle en proposant une programmation partenariale hors les murs dans Bourg et son agglomération.
Coût estimé : 6,4 M€ H.T.

Hommage

Conseiller municipal délégué aux relations internationales, Gérard Lora-Tonet est décédé le 30 septembre à l'âge de 75 ans. Avocat de métier, il avait été bâtonnier du barreau de Belley, mais aussi conseiller général du canton d'Ambérieu-en-Bugey, de 1982 à 1994. Membre de l'équipe municipale burgienne depuis 2014, il était pleinement investi dans son mandat, à la fois dans les échanges avec les villes partenaires particulièrement avec Bad Kreuznach, mais aussi sur l'ensemble des projets de la Ville.



CORINNE BERTRAND

2 898

c'est le nombre de festivaliers qui ont assisté aux sept concerts estivaux du 15^e festival À la folie organisé au monastère royal de Brou. Un taux de remplissage record de 82,8 % !

Je prends soin de mes dents !

Benjamin Ziziemsky et Nadia Ouled Salem, maires adjoints, ont distribué un kit bucco-dentaire aux élèves de grande section de l'école Charles-Perrault. Des centaines de kits similaires ont d'ores et déjà été distribués par la Ville et la CPAM pour sensibiliser les enfants et leurs parents à l'importance de prendre soin de leurs dents. À Bourg, seuls 28 % des enfants ont bénéficié d'un bilan bucco-dentaire en 2023 et le recours au dentiste reste compliqué. Or, la santé bucco-dentaire se dégrade dès la petite enfance.



APOLLINE GROS

X Jean-François Debat
@JFDebat 29 sept.

J'apprends avec stupeur et consternation le décès d'Hélène Bertrand Maréchal, conseillère départementale de Bourg-en-Bresse. Je pense à sa famille, à ses trois jeunes filles, à ses proches. Je salue sa mémoire et son engagement constant pour ses convictions et l'intérêt général.

Avant/Après



SERGE BUATHIER

GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN

LE RENOUVEAU DE LA GARE DES BUS

Les 3 hectares du Carré Amiot ont amorcé leur mue dès 2016 avec l'aménagement du nouveau pôle d'échange bus.

En mai 2012, la Ville de Bourg et Bourg-en-Bresse Agglomération ont décidé de reconquérir les trois hectares du Carré Amiot en proposant un projet d'aménagement ambitieux. Le cabinet Hors champ a mené à bien cet aménagement englobant la réhabilitation de l'ex-collège Amiot qui accueille désormais le Conservatoire d'agglomération, la réorganisation de la gare de bus, la recomposition des espaces publics et la réalisation d'une opération immobilière commerciale attractive (l'actuel Beau Marché). Inauguré le 2 juillet 2022, ce nouveau « quartier », véritable lieu de vie de cœur de ville, a été réalisé par étapes. Les premiers coups de pioche ont été donnés en 2016 pour transférer le pôle d'échanges bus. À l'origine implanté place Carriat, il a été déplacé d'une centaine de mètres.

Six mois de travaux ont été nécessaires à son redéploiement autour du marché couvert, sur l'avenue Maginot et le long de la rue du 4 Septembre. Il a notamment fallu faire disparaître le rond-point Pompidou et le remplacer par un carrefour, construire les quais de bus, aménager des espaces pour les modes doux (cycles, piétons)... Opérationnel depuis le 1^{er} septembre 2016, le nouveau pôle bus a permis de faciliter l'accès au centre-ville et de fluidifier les lignes avec, à la clé, plus de ponctualité et une augmentation des fréquences. Cet Acte I de la métamorphose du Carré Amiot a été suivi de la réfection de la rue Gabriel-Vicaire qui est passée à une seule voie de circulation automobile en sens montant, avec une voie bus dans le sens descendant et des aménagements dédiés aux cycles et aux piétons, mais aussi du réaménagement de la rue Cassin en 2017.

Stop aux mégots

Les mégots de cigarette figurent parmi les sources de pollution les plus impactantes pour l'environnement. En partenariat avec l'éco-organisme ALCOME, la Ville entend diminuer de 40 % les mégots jetés au sol d'ici 2027. Plusieurs actions sont mises en place pour atteindre cet objectif : installation de signalisation sur les points de collecte de mégots existants et affichage de sensibilisation, implantations de nouveaux équipements sur des lieux présentant une quantité importante de mégots, sensibilisation des commerçants et des usagers...



ArcelorMittal France @ArcelorMittalF 28 sept.

Alors que les Anneaux olympiques viennent de quitter le paysage parisien c'est le moment de revenir sur ces nuits de juin où ArcelorMittal a installé les Anneaux sur la tour Eiffel et les Agitos sur l'Arc de triomphe. Ces symboles des Jeux de Paris 2024 avaient été produits et acheminés par les équipes d'ArcelorMittal en France (dont celle de Bourg) !



L'architecte de la Belle Époque

À l'occasion du centenaire de l'architecte Tony Ferret (1851-1923), Philippe Dufieux, historien de l'architecture, lui consacre un livre : *Tony Ferret architecte du département de l'Ain à la Belle Époque*. Au fil de cet ouvrage richement illustré, redécouvrez l'empreinte architecturale, civile et religieuse, que Tony Ferret a laissée dans le paysage départemental et burgien.

Philippe Dufieux, auteur - Coédition Patrimoine des Pays de l'Ain et CAUE de l'Ain - Septembre 2024



LA REYSSOUZE RETROUVE SON LIT

Depuis 2023, le syndicat Reyssouze et affluents entreprend un important chantier à travers la ville, débuté par la réouverture de la Reyssouze vers le centre-ville et la pose d'un pont-cadre à Pennessuy, puis la restauration du bief du Dévorah. Cet été, le canal de Loëze, créé dans les années 1960 pour détourner une partie des eaux de la Reyssouze et limiter le risque d'inondations, a été débétonné sur 1,6 km entre le stade Marcel-Verchère et l'avenue Amédée-Mercier. Les 6 000 tonnes de béton ont été recyclées et près de 2 500 arbres vont être replantés sur les berges pour permettre au canal de favoriser l'infiltration de l'eau et la biodiversité tout en maintenant la protection contre les crues. Parallèlement, un chantier de renaturation de la Reyssouze a été mené sur 2,2 km à Bouvent. Entre le golf et le moulin de Curtafray, la rivière a été décalée pour recréer des méandres. Remis en eau le 3 septembre, le nouveau lit de la Reyssouze sera complété par la création de 3 hectares de zone humide, l'adoucissement des berges et la plantation de 7 300 arbres. Ces travaux, achevés au printemps 2025, permettront de créer le grand tour de Bouvent, une promenade nature pour s'oxygéner et profiter pleinement du paysage. Du côté du champ de Foire, l'allée de Challes poursuit sa mue vers un espace nature !

Coût total de ces opérations, financées par l'Agence de l'eau, le département de l'Ain, et le Fonds MAIF pour le Vivant : 5,5 M€ T.T.C.

La question :

J'ai appris que la Ville avait lancé une application. À quoi ça sert ?

La réponse :

Afin de répondre aux nouvelles habitudes des citoyens (92 % des utilisateurs accèdent à Internet via leur mobile) et de compléter ses outils d'information, la Ville de Bourges-en-Bresse a lancé au mois de septembre son application mobile. Téléchargeable sur l'App Store et Google Play, cette application simplifie l'accès à l'information pour un service, une démarche, un horaire... Elle permet aussi de retrouver les actualités et les événements de la Ville, de recevoir des notifications pour être informé en temps réel et d'accéder au portail *Mes Démarches* directement depuis votre mobile. En parallèle, la Ville et Grand Bourg Agglomération ont mis en ligne un nouveau portail *Mes démarches*, pour faciliter l'accès aux services publics en permettant de réaliser des démarches en ligne, de demander des informations ou encore de signaler des dysfonctionnements.



Mon Cap Énergie

Vous souhaitez réduire vos consommations énergétiques, réaliser des travaux d'isolation, passer aux énergies renouvelables ou encore adapter votre logement au vieillissement et au handicap ? Les conseillers Mon Cap Énergie, espace conseil France Renov, le service de conseil en rénovation énergétique de l'habitat de Grand Bourg Agglomération, sont là pour faciliter vos démarches et vous guider à chaque étape de votre projet.

 grandbourg.fr - 04 74 45 16 49



AMB. 582W62
CHARLES ANTONIN

8 mars 1966, constructions à la Reyssouze. Au premier plan, l'édification du centre social, place Alexandre-Dumas.

L'URBANISATION DES TRENTE GLORIEUSES.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'habitat est un enjeu majeur. Pour répondre aux besoins de logements, la municipalité impulse la construction de nouveaux quartiers et donne à Bourges son visage actuel.

Boum démographique

Durant les Trente Glorieuses, Bourges passe de 25 944 habitants en 1946 à 44 967 en 1975. Cette « explosion » démographique s'explique par le babyboom, l'exode rural et le développement industriel qui fait affluer de la main-d'œuvre des villages de Bresse et du Revermont, mais aussi de pays du bassin méditerranéen.

Après guerre, Bourges n'échappe pas à la crise du logement qui touche l'Hexagone. Dans la ville chef-lieu de l'Ain, l'habitat est vétuste. En 1954, pas moins de 650 immeubles datent d'avant 1800, un quart des logements est surpeuplé et plus de 2 000 demandes de logis sont en attente en mairie. La croissance démographique, l'afflux de jeunes ruraux et de migrants venus s'employer au développement de l'industrie locale, l'arrivée des rapatriés d'Algérie amplifient encore le besoin de nouveaux logements. En réponse, la Ville de Bourges met en œuvre, entre 1950 et 1972, une ambitieuse politique d'aménagement urbain.

AMÉDÉE MERCIER, L'URBANISTE-BÂTISSEUR

Après les sacrifices imposés par la guerre, les Bourgeois recherchent des appartements plus vastes, plus modernes,

mais aussi plus confortables. Conscient que la rénovation, l'amélioration et l'accroissement du parc de logements sont à traiter de toute urgence, Amédée Mercier, maire de Bourges de 1945 à 1965, fait de l'habitat un enjeu majeur. « Pas d'urbanisation réelle sans un plan d'ensemble », répétait cet urbaniste visionnaire. Dès juin 1950, en homme fidèle à sa parole, il dote Bourges de l'un des tout premiers plans d'urbanisme de France.

Dans ce contexte, la municipalité bourgeoise facilite la construction de nouveaux immeubles en détruisant des îlots insalubres : l'Arche de Noé, la cour Gaillard, les rues Vaugelas et Prévôté, la place du Maquis... Ces opérations de démolition, qui nécessitent expropriations, relogements temporaires puis achat de terrains, durent plusieurs années. Elles sont doublées par la construction d'immeubles neufs.

La Ville encourage aussi les initiatives des constructeurs privés en accordant des primes à la transformation et en équipant les terrains à lotir et leurs abords. Le nombre de permis de construire explose. De 8 par an entre 1945 et 1949, il passe à 350 par an entre 1950 et 1960. En quinze ans, 2 240 hectares sont urbanisés.

NOUVEAUX QUARTIERS

En tant que président de l'office municipal des HBM (habitations à bon marché) puis des HLM (habitations à loyer modéré), Amédée Mercier multiplie les constructions sociales. Dès 1947, des ensembles sont lancés au Peloux et aux Vennes et, partout, de nouveaux quartiers sortent de terre, ceinturant le Bourg historique. Au sud, les champs des Vennes et de Saint-Roch voient pousser, entre 1950 et 1960, de très nombreux pavillons et quelques immeubles. Au nord, le parc de la Reyssouze se développe sur 27 ha entre 1956 et 1970 offrant 1 700 logements auxquels s'ajoutent les 1 000 appartements du Pont-des-Chèvres réalisés sur 18 ha entre 1967 et 1972. À l'ouest, côté Peloux-Mail, des îlots d'immeubles et des villas jumelées sont édifiés pour loger les ouvriers de la tréfilerie et les cheminots. En 1972, l'office HLM lance un programme de logements aux Tulipes, d'autres réalisations suivront, donnant naissance au quartier Terre des Fleurs. À l'est, le quartier des Dîmes poursuit son développement et les 3 000 logements de la Croix-Blanche voient le jour sur environ 60 ha entre 1966 et 1978. À l'extérieur de la ville, en pleine campagne, naît en 1970 sur 26 ha le « village » de l'Alagnier (cf. colonne ci-contre). Partout surgissent des maisons, des immeubles : à Pennessuy, au Peloux, boulevard de l'Hippodrome, rue du Stand... Cet étalement urbain est favorisé par la platitude de la ville et par le percement du canal de Loëze qui a permis à la capitale bressane de se développer vers l'est (quartiers Croix-Blanche, Baudières et Dîmes) sur des terres jusque-là inondables et désormais asséchées. Ainsi est né, le « nouveau » Bourg.

Sources : Archives municipales ; Amédée Mercier, le père du nouveau Bourg. 20 ans de réalisations, éditions Courrier Économie 2001 ; Bourg-en-Bresse dans l'Histoire édité par l'Office municipal de la Culture en 1993.

+ de photos sur bourgenbresse.fr

© AMB 423W7



Construction de la zone pavillonnaire de l'Alagnier avec en arrière plan le futur Bouvent

La ville s'invite à la campagne

Construit en 1970, le village de l'Alagnier est composé de trois cents pavillons jumelés ou indépendants, tous bordés de jardins privés, d'une salle de quartier et d'une école. Il a nécessité de changer les limites de Bourg et de grignoter 18 hectares sur la commune de Saint-Just. Longtemps considéré comme un morceau de ville à la campagne, ce quartier de forme circulaire est desservi par des rues aux noms des provinces de France.

© AMB 547W65, PHOTO PICOT



1973, l'école des Dîmes est en construction, rue du Revermont

Des quartiers gagnés sur les eaux

Jusqu'à l'achèvement du canal de dérivation de la Reyssouze de 1955, les quartiers bas de la ville sont inondés trois à quatre fois par an. À la suite de cet aménagement, la rivière est devenue inoffensive et la zone inondable, qui jusque-là interdisait toute construction, est supprimée. Dès 1956, l'Office municipal des HLM choisit ces terrains pour bâtir le parc de la Reyssouze (première ZUP, zone à urbaniser en priorité de la ville). Entre 1967 et 1972, une seconde ZUP est construite au Pont-des-Chèvres sur l'ancien domaine du château de Torterel. De 1966 à 1978, la ZAC (zone d'aménagement concerté) de la Croix-Blanche surgit d'anciens jardins maraîchers et de prairies humides. De son côté, le quartier des Dîmes se développe avec la création du centre nautique en 1964, la construction des cités Balnéa en 1963 et les HLM du Pré Neuf en 1970.

B'E'B

vos rendez-vous culturels & sports



DANIEL GILLET

Bourg en fêtes

Des étoiles plein les yeux! ✨

Rendez-vous pour une Fête des Lumières scintillante le 7 décembre et une ambiance féerique en centre-ville pendant toute la période des fêtes de fin d'année.

En pratique

+ d'infos: bourgenbresse.fr

Samedi 7 décembre, top départ des festivités avec la Fête des Lumières!

- Le « **Village des Associations** » est installé au bout du cours Verdun, près du Conservatoire à partir de 15 h jusqu'en début de soirée avec de la petite restauration et des stands d'information proposés par les associations sportives, culturelles et solidaires de Bourg.
- La traditionnelle **soupe des chefs** sera vendue au profit de l'Institut des jeunes sourds, le matin au marché couvert et l'après-midi au Village des Associations.
- La **Parade lumineuse « Polaire et Glaciale »** s'élancera à 17 h 15 de l'avenue Alsace-Lorraine puis déambulera rue Gambetta, place Neuve, rues Notre-Dame,

Bichat et cours de Verdun. Venez applaudir les musiciens, les échassiers, les jongleurs et les danseurs!

Pendant la période des fêtes, ambiance festive en centre-ville!

- La place de l'Hôtel de Ville accueille un **jardin lumineux** qui s'éclairera à partir de 17 h, du 7 décembre au 5 janvier.
- Les enfants pourront glisser leur **lettre au père Noël** dans la boîte aux lettres située square Lalande, du 1^{er} au 24 décembre et profiter des **manèges** installés place des Bons-Enfants dès le 27 novembre (puis esplanade de la Comédie à partir du 28 décembre).

Bus gratuit pour la Fête des Lumières Samedi 7 déc. sur le réseau Rubis

Marché de Noël

Des cadeaux à gogo!

Faites escale au marché de Noël pour remplir la hotte du père Noël. Créations d'artisans, produits festifs... et nombreuses animations seront proposés jusqu'au 24 décembre sur l'esplanade de la Comédie! Place ensuite aux manèges et aux chalets de restauration, pour bien finir l'année et commencer la nouvelle en douceur!

Marché de Noël du mercredi 4 au mardi 24 décembre. Entrée et animations gratuites proposées par Anim'à Bourg. Manèges et chalets restauration du 28 décembre au 5 janvier, esplanade de la Comédie



ADOBESTOCK



ce picto indique les programmes accessibles au **jeune public**

Fête foraine

Manèges en folie

Envie de sensations fortes, de savourer une pomme d'amour ou de s'amuser en famille ou entre amis ? Direction la traditionnelle fête de la Saint-Martin qui investira le Champ de foire et réchauffera le mois de novembre avec sa soixantaine de manèges, stands et attractions. Les forains proposeront des animations tout au long de la fête. Ambiance garantie !

Du samedi 9 au dimanche 24 novembre, au Champ de foire.
Tarifs réduits, mercredi 20 novembre.



ADOBESTOCK

Théâtre

Nos prochaines vacances ensemble

Un quatuor d'interprètes vous invite à passer une soirée de vacances dans la grande salle du théâtre. Mais comment occuper ces vacances ? Êtes-vous plutôt lézard de plage ou découvertes avec programme de ministre ? Ce spectacle signé Jeanne Garraud est une invitation à observer notre société qui, à force de tout rendre disponible immédiatement, ne laisse plus de place à l'inattendu...

Mercredi 11 décembre à 20 h au Théâtre. Dès 14 ans.

Scène nationale de Bourg : 04 74 50 40 00 – theatre-bourg.fr



JEANNE GARRAUD



DR

Exposition

Playmobil® s'invite à Brou!

Au fil de dioramas réalisés avec des Playmobils, remontez le temps et découvrez la vie quotidienne du Moyen Âge à la Renaissance. Amusez-vous en famille autour de fabuleuses histoires : la construction d'une cathédrale, la vie d'un cloître, le chevalier de la Toison d'or, la légende du roi Arthur... Des visites guidées et un stage pour apprendre aux enfants à dessiner en s'inspirant de scènes de l'exposition sont proposés (information sur monastere-de-brou.fr).

EN PRATIQUE

Du samedi 30 novembre 2024 au dimanche 26 janvier 2025, de 9 h à 17 h au monastère royal de Brou.

Tous les jours sauf, le 25 décembre et le 1^{er} janvier - Visite comprise dans le droit d'entrée du monument : 11 €, gratuit pour les - de 26 ans.

Billetterie : monastere-de-brou.fr

Exposition de figurines de la collection privée de Dominique Béthune. Avec l'aimable autorisation de la société Playmobil®. Cette exposition n'est ni sponsorisée ni organisée par la marque.

Envie de lire



Peur de rien

Comme tout fantôme qui se respecte, Cléo terrifie tout le monde. Personnellement, il voudrait bien savoir ce que ça fait, d'avoir la chair de poule ! Heureusement, il peut compter sur l'aide de son amie Juliette qui va sûrement trouver un moyen de lui faire connaître la peur...

Quentin Gréban, illustration ;

Maude De Bel, auteur - Éditions Mijade -
Septembre 2024 - Dès 3 ans





ce picto indique les programmes accessibles au **jeune public**



LE VOYAGE - VÉRONIQUE ELLENA

photographie

Mémoires Intimes #2

Véronique Ellena, artiste plasticienne et photographe originaire de Bourg, a présenté cet été dans le cadre de la ZOA, biennale de la ville autrement, une série de portraits réalisée avec les habitants du territoire dans le cadre d'une résidence artistique. Cet hiver, elle vous invite à découvrir le second volet de cette exposition photographique *Mémoires Intimes*. Des images sensibles, des moments de vie empreints d'humanité... à explorer !

EN PRATIQUE

Du samedi 9 novembre 2024 au dimanche 16 février 2025, à H2M-Espace d'art contemporain. Exposition gratuite, ouverte du mercredi au dimanche de 13 h à 18 h.

Service actions culturelles : 04 74 42 46 07

Programme complet des animations : culturebourgenbresse.fr

Envie de lire



Les femmes aussi ont fait l'Histoire

L'Histoire telle qu'on l'enseigne ne tient pas compte du rôle des femmes. À la Préhistoire, elles chassaient. Au Moyen Âge, elles bâtissaient des cathédrales ou gouvernaient des fiefs. Elles se sont aussi battues lors de la Révolution. Au XX^e siècle, elles ont lutté pour obtenir

l'égalité des droits, ont été résistantes pendant la Seconde Guerre mondiale... Avec humour et pédagogie, Titiou Lecoq adapte son best-seller pour les plus jeunes.

Titiou Lecoq, autrice - Éditions Les Arènes - Octobre 2023 - Documentaire - Dès 9 ans



concerts

Cuivres sur tous les tons

Les professeurs de cuivre de l'Institut royal supérieur de musique et de pédagogie de Namur (Belgique) et les élèves et professeurs du Conservatoire de Grand Bourg Agglomération célèbrent en musique le jumelage entre Namur et Bourg-en-Bresse.

Samedi 23 novembre à 17 h, concert des professeurs et dimanche 24 novembre à 11 h, concert des élèves et des professeurs à l'Amphithéâtre, 1, esplanade François-Mitterrand.

Réservations : 04 74 45 12 80

sport

Vibrez avec la JL !

Vivez le frisson du basket-ball en championnat Betclic Élite lors du match JL Bourg-Monaco. Une rencontre parrainée par la Ville et Grand Bourg Agglomération !

Samedi 1^{er} décembre à 19 h à Ékinox (sous réserve de modification)

billetterie@jlbουργ-basket.com

cirque

Nuit de la jungle

Envie d'apprendre à jongler avec des balles, des massues, des foulards, des bâtons du diable... ? L'École des techniques et des arts du cirque propose une initiation gratuite !

Samedi 16 novembre à 17 h à la Maison du cirque, 2, rue Alphonse-Dupont.

etac01.com

Théâtre

Faut-il séparer l'homme de l'artiste ?

« Tu galères un peu, et un jour, tu reçois une proposition pour le rôle de tes rêves. Le réalisateur, c'est Roman Polanski. Tu fais quoi ? » Alors que #MeToo libère la parole et que les artistes tombent sous les accusations d'agression sexuelle : Faut-il séparer l'homme de l'artiste ? Cette pièce, proposée dans le cadre de l'Agora Citoyennetés*, fait revivre l'histoire de cet éveil politique et déloge les « grands hommes » de leur piédestal.

* organisée du 19 au 24 novembre par la Scène nationale avec des rencontres, des débats et des spectacles

Vendredi 22 novembre à 20 h au Théâtre - Dès 15 ans.

Scène nationale de Bourg : 04 74 50 40 00 - theatre-bourg.fr



MARIE CHARBONNIER

Festival de cinéma

11^e Balade des courts

Du 13 au 17 novembre, le Zoom by Crazy People* vous invite à embarquer pour la 11^e Balade des Courts. Cinq jours de festival avec à l'affiche, une cinquantaine de courts métrages en compétition et des longs métrages en avant-première. Le jury professionnel de cette édition sera présidé par l'acteur Philippe Rebbot. Au-delà des projections, expérimentez le cinéma immersif dans l'espace de réalité virtuelle installé à la salle des fêtes. Et ne manquez pas, mercredi 13 novembre à 20 h, la soirée d'ouverture du festival avec le spectacle *Subjectif lune* : une pièce détonante pour aiguïser son esprit critique tout en ayant la tête dans les étoiles.

* En partenariat avec le Cinémateur, Festivals Connexion et la Scène Nationale de Bourg.

EN PRATIQUE

Du mercredi 13 au dimanche 17 novembre. Projections au cinéma La Grenette, esplanade de la Comédie. Espace de réalité virtuelle à la salle des Fêtes. Soirée d'ouverture au théâtre de Bourg le 13 novembre.

Tarifs : 5 € la séance, 15 € la Nuit du Court, 20 € le Pass Festival - Gratuit : espace de réalité virtuelle - Longs métrages : tarif cinéma La Grenette - Spectacle : tarif théâtre.

Renseignements Le Zoom by Crazy People : 04 74 21 38 12
Programme complet : le-zoom.com



CROC TOP FILM DE VICTOR PICARD ET ZOË SIMPSON © DR

Autour du livre

À la rencontre d'Olivier Norek

Dans son dernier livre *Les Guerriers de l'Hiver*, Olivier Norek, le roi du polar fait une entorse à son genre de prédilection. Ce roman historique, qui prend aux tripes, raconte l'invasion de la Finlande par les Russes en 1939. Venez rencontrer et échanger avec cet auteur !

Mercredi 13 novembre à 18 h à la médiathèque Albert-Camus. En partenariat avec la librairie Montbarbon
Sur inscription : montbarbon.com

PHILIPPE SORELL



connaissance du monde

Peuples du froid

Nomades Nénètes de Sibérie, Mongols et Kazakhs d'Asie centrale, Zanskaras de l'Himalaya, ces peuples vivent dans des conditions difficiles et parfois extrêmes. Le réalisateur Jacques Ducoin vous immerge dans leurs modes de vies respectueux des traditions et de l'environnement naturel. Partez à la découverte de ces peuples qui ne possèdent pas grand-chose, se sentent libres, mais qui sont menacés par les changements climatiques.

EN PRATIQUE

Du dimanche 1^{er} au mardi 3 décembre au cinéma Amphi.
Dimanche à 17 h. Lundi à 14 h 15 et à 17 h. Mardi à 14 h 15 et à 19 h 30.
Altair Conférences : 04 74 23 63 25 - altairconferences.com

Gastronomie

Succulentes volailles !

Depuis 1862, chaque mois de décembre, les éleveurs de Bresse exposent et vendent leurs plus belles volailles fines lors de quatre concours appelés les Glorieuses de Bresse. Un événement de renommée internationale ! Le concours burgien se déroulera vendredi 13 décembre avec des visites guidées sur réservation à l'Office de tourisme, l'Assiette des Glorieuses proposée par les restaurateurs participants et de nombreuses animations. En amont, un marché gourmand vous accueillera dès le jeudi 12 décembre au soir.

Jeudi 12 décembre, de 16 h 30 à 21 h et vendredi 13 décembre, de 10 h à 17 h, sous le Marché couvert.

bourgenbresse.fr

VILLE DE BOURG-EN-BRESSE



Travaux estivaux 2024 à Bourg-en-Bresse : une gestion municipale en question

L'été 2024 à Bourg-en-Bresse aura été marqué par une série de travaux qui, loin d'apporter les améliorations promises, ont exacerbé les tensions. Sous la houlette du maire, ces chantiers censés revitaliser la ville ont surtout engendré désordre, frustration et retard. Des rues coupées sans préavis, des itinéraires modifiés sans solutions de remplacement adéquates : la population et les commerçants se sentent abandonnés. Ces chantiers, en plein cœur de la période estivale, ont aussi terni l'image de la ville auprès des

touristes, une manne essentielle pour l'économie locale.

Les promesses du maire, vantant une modernisation des infrastructures pour un « Bourg-en-Bresse plus vert et plus accessible », sonnent creux face à l'immobilisme. Les retards se multiplient et la transparence sur l'avancée des travaux est quasi inexistante. Pour certains habitants, il ne s'agit que d'une stratégie de communication à peine déguisée, visant à masquer une gestion inefficace et mal planifiée.

En choisissant l'été, période de forte

affluence touristique et de vacances scolaires, le maire semble avoir sous-estimé les conséquences. Loin d'être une bénédiction, ces travaux auront provoqué chaos et exaspération. Une gestion bien loin des attentes des habitants, qui attendent désormais des explications et, surtout, des résultats.

**Michaël Ruiz pour le groupe
Vision Bourg-en-Bresse**

Agissons davantage en faveur de l'accès aux soins de proximité !

La santé et, en particulier, l'accès aux soins de proximité constituent des sujets de préoccupations majeurs des Burgiens. Médecins non remplacés, manque de personnels dans les maternités, changement générationnel des méthodes de travail sont autant de facteurs qui aggravent la situation. D'ailleurs, plusieurs quartiers sont particulièrement impactés par le manque d'accès à des médecins généralistes tels que les Venues ou le Peloux.

Certes, ce problème ne saurait être exclusivement résolu par l'action municipale, toutefois, nous souhaitons faire dès aujourd'hui des propositions d'urgence visant à assurer l'offre de soins des Burgiens.

Oui, nous souhaitons défendre le salariat de médecins généralistes, la création d'une nouvelle maison médicale pluridisciplinaire, favoriser l'installation de jeunes médecins dans notre ville. Ces mesures n'ont pas vocation à régler du jour au lendemain l'ensemble des

problèmes, mais méritent de gérer l'urgence de l'offre de soins.

Vous pouvez compter sur notre détermination pour défendre ces mesures de bon sens !

**Pour le groupe Bourg Avenir
Aurane Reihanian**

Les 10 plus gros salaires des employés de la ville ne comptent qu'une seule femme !

La fonction publique tend à promouvoir l'égalité des sexes dans les carrières, avec des initiatives pour favoriser l'accès des femmes à des postes à responsabilités. Dans certaines municipalités, la parité a été mise à l'agenda politique pour suivre les évolutions de la société. La Ville de Bourg-en-Bresse s'est souvent targuée d'être à la pointe dans ce domaine. Monsieur le maire a même été épinglé à cause de la surreprésentation des femmes dans les effectifs de Grand Bourg Agglomération ! Nous pouvons constater qu'en ce qui concerne les instances municipales, les femmes sont désormais autant

représentées que les hommes : règles de parité obligent.

Par contre, pour ce qui est de la composition des effectifs de fonctionnaires travaillant pour la Ville de Bourg, il y a un trou dans la raquette ! En effet, nous comptons seulement une femme parmi les 10 plus gros salaires de la mairie !

Depuis quelques années, nous savons que la parité est compliquée à imposer dans les postes à responsabilités, qui sont souvent les mieux payés et Bourg n'échappe pas à la règle. Nous invitons Monsieur le maire à lever le voile sur le rôle que jouent les plus importants

salaires dans l'administration de la Ville de Bourg et nous souhaitons qu'il se saisisse de ce problème.

La Ville de Bourg doit persévérer dans l'idéal d'égalité homme-femme et doit continuer à montrer la voie à suivre. Nous ne pouvons pas nous permettre d'avoir seulement des hommes aux postes clés comme dans les conseils d'administration du CAC40.

**Pour le groupe Bourg Réveille-toi !
Vital Matras
(matrasv@bourgenbresse.fr)
et Christophe Maître
(maitrech@bourgenbresse.fr)**

MEILLEURS VŒUX !

Le conseil municipal de Bourg-en-Bresse présentera ses vœux à la population le samedi 11 janvier 2025, de 10 h 30 à 12 h 30 à la salle des fêtes. Discours du maire à 11 h 30.

Besoin d'une mutuelle ?

En association avec AÉSIO Mutuelle, la Ville propose aux Burgiens une mutuelle communale à prix attractif. Rendez-vous dans l'une des agences commerciales AÉSIO pour tout renseignement ou pour toute adhésion à la mutuelle.

+ Agence Bourg Verdun : 26, cours de Verdun
Tél : 04 74 45 12 57
Agence Bourg Bourgmayeur : 58, rue Bourgmayeur
Tél : 04 74 32 37 00



Gare aux chenilles !

Les poils urticants des chenilles processionnaires du pin peuvent générer des symptômes parfois graves chez l'homme et certains animaux tels que les chiens. Pour limiter ce risque, la lutte démarre dès l'hiver, période où les chenilles tissent leurs cocons pour se protéger des températures très basses. C'est donc à cette époque qu'il faut repérer les cocons pour les retirer ou équiper l'arbre concerné d'un piège.

+ chenille-risque.info
Service Hygiène et Santé publique :
04 74 42 45 50

ADOBESTOCK



DES CADEAUX EN UN CLIC

Des bons cadeaux téléchargeables en ligne pour se faire plaisir ou faire plaisir sans se tromper, c'est désormais possible avec Centre Commerces Bourg. Rendez-vous sur le site Internet de l'association regroupant plus de 160 commerces du centre-ville pour acheter en quelques clics des chèques cadeaux. Et pour les fêtes de fin d'année, les commerces sont ouverts les dimanches 8, 15, 22 et 29 décembre.

+ centrecommercesbourg.fr

ADOBESTOCK

Contact Mairie

MAIRIE DE BOURG-EN-BRESSE
Place de l'Hôtel-de-Ville - BP 90419
01012 Bourg-en-Bresse Cedex
04 74 45 71 99
mairie@bourgennes.fr
bourgennes.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi
8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
Ouverture du service Population à 9 h le lundi.
Permanences le samedi matin de 9 h à 12 h pour :
- l'accueil,
- le service Population (cartes d'identité/ passeports, état civil, élections),
- le service Action éducative (inscriptions scolaires, calcul des tarifs et chargement des comptes famille...).

BOURG PARC AUTO

04 74 45 72 43
bourgparc-auto@bourgennes.fr

DIRECTION DU GRAND CYCLE DE L'EAU

04 74 24 49 49, eau@ca3b.fr

POLICE MUNICIPALE

Le lundi de 6 h à 20 h 30 et du mardi 6 h au dimanche 6 h - 04 74 42 45 00

SERVICES DÉCENTRALISÉS DE LA MAIRIE

Ils assurent les prestations suivantes : délivrance de carte nationale d'identité, de passeport, inscription sur les listes électorales, inscriptions scolaires, attribution et approvisionnement de la carte de restauration scolaire, cartes de pêche et de baignade pour Bouvent, recensement militaire, etc.

Annexe mairie Amédée-Mercier

57, avenue Amédée-Mercier - 04 74 42 46 90
Ouverture au public :
du mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

Maison de quartier des Vennes

11, rue la Fontaine - 04 74 42 46 20
Ouverture au public :
- lundi : 9 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
- du mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h



Mes Démarches

C'est le portail pour accéder aux services de la Ville et effectuer un signalement

La mairie à votre écoute... sur son numéro vert :

0 800 00 10 53

Laissez vos messages sur le répondeur.

Bourg en fêtes

Marché de Noël

Fête des Lumières

Jardin lumineux